



# PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES- NIVEAU 1

## PUBLIC VISE



Cette formation est ouverte à tous

## PREREQUIS



Tenue adaptée pour pouvoir participer aux activités d'application de manière « confortable »

## MODALITES



La formation se déroule sur une journée, soit 8 heures de formation



Groupes de 8 à 10 participants



Les lieux sont précisés au moment de la convocation.

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board, projection et matériel de secourisme, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

## FORMATEUR



Christophe ORJUBIN

## TARIFS



**Intra** : nous contacter



**Inter** : 100€/stagiaire

**REPAS OFFERT**

## Objectifs

- La formation a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur.

## Contenu



**Apports théoriques (Alertes, Hémorragies, ...)**



**Techniques (Compressions thoraciques, PLS,...)**



**Matériel (Défibrillateur Automatisé Externe)**

## Suivi / Evaluation



- A l'issue de la formation, un certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007, est délivré aux stagiaires qui ont :
- participé à toutes les phases de la formation ;
  - fait réaliser ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
  - participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret).

**Pour garder le bénéfice du certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1, aucune formation continue n'est obligatoire. Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée.**



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

## Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.

